

Nous donnerons notre appui au projet de loi C-88. Nous admettons qu'il ne fait qu'entériner des mesures prises il y a plus d'un an. Le fait est admis. Néanmoins, je le répète, nous aurions souhaité que le gouvernement fasse étudier cette loi au Parlement avant que les mesures ne soient prises. Réfléchissons bien. A l'avenir, il faudrait que les lois soient débattues avant d'être adoptées, et non pas le contraire.

Le président suppléant (M. Redway): Y a-t-il des questions ou des observations? Reprise du débat.

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, j'aimerais dire quelques mots à propos du projet de loi C-88. Comme l'a dit mon collègue, le député d'Egmont (M. Henderson), il a bien plus à faire que de se contenter simplement de changer le nom de cette société de CN Marine en Marine Atlantique S.C.C.

M. Forrestall: Vous avez eu 30 ans pour vous en occuper, Russ, et vous n'avez rien fait.

M. MacLellan: Je voudrais également faire des remarques sur ce que le secrétaire parlementaire est en train de marmonner à propos des sociétés du CN qui, à mon avis, sont devenues une honte nationale. On leur a permis de perdre toute mesure et de faire ce qu'elles voulaient sans se préoccuper des Canadiens. Par exemple, je pense à la façon dont Petro-Canada extorque aux Canadiens un prix exorbitant pour l'essence et dont il vole les producteurs en leur payant un prix inférieur à ce que reçoivent les producteurs américains...

M. Forrestall: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Sans vouloir critiquer la présidence, je me demande si celle-ci ne voudrait pas donner des indications à la Chambre à propos de la pertinence. Nous parlons du changement de nom d'une société d'État.

Le président suppléant (M. Redway): Le député doit naturellement respecter le Règlement et je suis sûr qu'il fera en sorte que ses commentaires portent sur le projet de loi en question.

M. MacLellan: Monsieur le Président, je le ferai certainement. Je poursuis donc en disant que je peux voir que Petro-Canada va suivre le chemin du groupe de sociétés du CN.

Néanmoins, je suis très heureux que CN Marine ait été détaché du CN. J'espère que l'on constatera une différence. J'espère qu'on mettra fin à l'influence du CN sur *CN Marine* et que la nouvelle société ne sera pas liée par un cordon ombilical d'inepties, d'incorrections et de services qui vont à l'encontre des intérêts des Canadiens.

CN Marine a dû supporter un énorme poids du fait de son association avec le CN. Elle a dû payer pour les services de triage, qui devraient être la responsabilité des chemins de fer du Canadien National. Le CN aime à dire qu'il ne recevait

Marine Atlantique S.C.C.

rien de CN Marine, ni de l'une de ses filiales, ni du gouvernement fédéral, et qu'il était totalement indépendant. Il soutirait assez d'argent d'entreprises comme CN Marine et VIA Rail pour compenser toutes les pertes qu'il ait jamais eues à essuyer. Bien sûr, VIA Rail n'est pas le sujet du débat de ce soir, mais cette entreprise se trouve dans une pire impasse que CN Marine.

Comme mon collègue, le député d'Egmont, l'a déclaré, il ne suffit pas de modifier le nom de cette entreprise pour que ses activités changent, à moins que le gouvernement ne donne les directives voulues. Rien ne changera à moins que le gouvernement n'écoute les Canadiens et ne décide que la liaison entre North Sydney et Port-aux-Basques est un prolongement de la route transcanadienne. Il faudrait mettre un terme aux énormes augmentations auxquelles on a assisté récemment et assurer le meilleur service possible aux usagers.

Le gouvernement a dépensé récemment beaucoup d'argent pour un nouveau navire, *Caribou*, qui est équipé en fait de couchettes confortables et pourrait faciliter énormément la traversée du Golfe. Qu'en a fait cependant CN Marine? Elle a affecté le *Caribou* à la traversée de jour et, la nuit, elle fait circuler un bateau dépourvu de couchettes. Par conséquent, les voyageurs n'ont pas de lits la nuit mais on leur en offre sur le traversier de jour.

● (2100)

Quel genre de service est offert aux gens qui veulent traverser le Golfe? Ils attendent pendant des heures. Le nouveau bateau, qui devait pouvoir changer de cap facilement, a deux heures de retard au départ de North Sydney parce que la passerelle d'embarquement s'ajuste mal. Autrefois, CN Marine avait, à juste titre, son siège à Moncton. C'était une filiale du CN dont le siège social, dans la région de l'Atlantique, se situe à Moncton. C'était parfaitement normal. Cependant, la société possède aussi une adresse officielle à Halifax et ses services administratifs pour la région du Golfe se trouvent à Saint-Jean de Terre-Neuve. Or, CN Marine ne dessert aucune de ces villes. Ces adresses n'existent que pour des motifs d'ordre politique. Les députés de ces circonscriptions, qui sont aussi ministres, voulaient que la société d'État soit représentée dans leur ville.

Dans le cas de Saint-Jean, notamment, on a supprimé des emplois qui se trouvaient à North Sydney, région du Cap Breton où le taux de chômage atteint en moyenne 40 p. 100. Je ne m'oppose pas à ce qu'on crée des emplois à Saint-Jean ni ailleurs. Mais qu'on ne les prenne pas à une région pour en doter une autre. Qu'on n'agisse pas de façon arbitraire, aux dépens de gens qui ont travaillé toute leur vie dans un milieu et qu'on réinstalle dans une localité qui n'a aucun lien avec la société qui les emploie.